

ALTHEA

Conseils & Expertises

ASSOCIATION EGLISE EVANGELIQUE DES CHINOIS DE PARIS

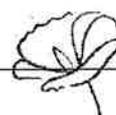
Siège social : 21 Passage Wattieaux

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023



ASSOCIATION EGLISE EVANGELIQUE DES CHINOIS DE PARIS
Siège social : 21 Passage Wattieaux
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EGLISE EVANGELIQUE DES CHINOIS DE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association EGLISE EVANGELIQUE DES CHINOIS DE PARIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fécamp, le 24 mars 2024

ALTHEA CONSEILS ET EXPERTISES

Représenté par Orphée PESCHARD

ALTHEA
Commissaire aux Comptes
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tél. : 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siret : 845 237 643



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	807 593	345 047	462 546	476 897
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	71 223	42 260	28 963	13 542
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	878 816	387 307	491 509	490 438
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	147		147	1 115
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	412 326		412 326	362 680
Charges constatées d'avance	4 310		4 310	4 413
TOTAL III	416 783		416 783	368 208
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 295 599	387 307	908 292	858 646


ALTHEA
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tél. : 02 35 27 24 98
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siren 845 23 643

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	488 019	488 019
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	361 605	290 567
Excédent ou déficit de l'exercice	42 241	71 039
Situation nette	891 865	849 624
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	891 865	849 624
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 448	6 184
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 979	2 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	16 427	9 022
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	908 292	858 646



ALTHEA TOTAL IV
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tél : 02 35 27 24 98
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siren 845 237 643

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	45 370	43 668
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	240 240	291 503
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	-72	3
TOTAL I	285 538	335 174
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	112 526	122 360
Aides financières	8 167	10 455
Impôts, taxes et versements assimilés	2 164	1 388
Salaires et traitements	74 713	84 248
Charges sociales	24 968	29 064
Dotations aux amortissements et dépréciations	22 819	18 091
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	797	1 294
TOTAL II	246 154	266 900
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39 385	68 274
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 971	1 318
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 971	1 318
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 971	1 318
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	42 356	69 592



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tél. : 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siren 845 237 643

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 485
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		1 485
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 485
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	115	38
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	288 509	337 977
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	246 269	266 938
EXCÉDENT OU DÉFICIT	42 241	71 039

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



ALTHEA
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tél : 02 35 27 24 96
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siren 845 237 643

Description de l'entité

Identité de l'Association

L'Association dénommée ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DES CHINOIS A PARIS a été fondée le 08/03/1968 et sa déclaration a été publiée au Journal Officiel du 08/03/1968 (n°2511) sous le numéro RNA W751203333. Elle est régie par les lois du 9 décembre 1905, du 1er juillet 1901 et par les décrets du 16 mars 1906 et du 16 août 1901.

Son siège social se situe au 21 Passage Wattieaux - 75019 PARIS.

Son numéro Siret est le 784 226 524 00022.

Objet social

L'Association a pour objet exclusif d'assurer la célébration publique du culte évangélique et de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte et des services et activités qui peuvent légalement s'y rattacher.

Nature et périmètre des activités

Conformément au titre IV de la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Eglises et de l'Etat, l'Association exerce exclusivement des activités culturelles.

La circonscription religieuse définie par les statuts de l'Association s'étend sur tout le territoire national français.

Moyens mis en œuvre

L'Association est propriétaire des locaux sis au 21 Passage Wattieaux à Paris, nécessaires à l'exercice du culte.

L'Association compte parmi ses effectifs 3 ministres du culte.

Afin d'assurer le bon fonctionnement associatif, l'ensemble des autres tâches est assurée par des bénévoles.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 908 292 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 42 241 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Constructions | 50 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 ans, |
| • Autres | 3 à 5 ans. |



Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les ministres du culte ne relevant pas du droit du travail, aucune indemnité de départ à la retraite ne leur est due. Par conséquent, les comptes de l'entité ne font apparaître aucune provision ou évaluation en ce sens.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : néant.

Emprunts

L'entité n'a pas d'emprunt en cours.

Contributions volontaires en nature

L'Eglise reconnaît toute l'importance de l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de son activité ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par l'Eglise et constitue une offrande.

La mise en place des outils de décompte d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement.

En conséquence et conformément à l'article 211-4 du règlement ANC 2018-06, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

Il convient néanmoins de porter à la connaissance du lecteur qu'hormis les postes des ministres du culte dont les rémunérations sont enregistrées dans les comptes de l'association, tous les autres services de l'association culturelle sont exercés grâce à l'action bénévole de ses membres.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Dons manuels

Les dons reçus entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année sont comptabilisés dans les produits de l'exercice et pris en compte pour l'établissement des reçus fiscaux.

Les dons reçus l'année suivante sont considérés comme des produits du nouvel exercice.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :	647 908		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	156 523		3 162
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	31 688		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	19 967		
Emballages récupérables et divers			20 727
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	856 086		23 889
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	856 086		23 889

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :			647 908	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.			159 685	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers			31 688	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		1 159	18 808	
Emballages récupérables et divers			20 727	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		1 159	878 816	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		1 159	878 816	



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tel. 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siren 845 237 643

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	211 722	12 958		224 680
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	115 813	4 554		120 367
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	23 496	1 759		25 255
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 617	1 874	1 159	15 332
Emballages récupérables et divers		1 673		1 673
TOTAL	365 647	22 819	1 159	387 307
TOTAL GÉNÉRAL	365 647	22 819	1 159	387 307

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outill. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tél.: 02 35 77 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siren 645 237 643

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour :				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations :				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tel. : 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10.000 €
N° Siren 645 237 643

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	147	147	
Charges constatées d'avance	4 310	4 310	
TOTAL	4 457	4 457	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 448	13 448		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	2 864	2 864		
Impôts sur les bénéfices	115	115		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 427	16 427		


ALTHEA
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tél. : 02 35 27 24 98
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siret 845 237 643

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 482	4 896
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	7 482	4 896

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tél : 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siren 845 237 643

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation	4 310	4 413
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	4 310	4 413



ALTHEA
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tel : 02 35 27 24 98
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siren 845 237 643

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	2 850
Conseils et prestations de services	
TOTAL	2 850

Commentaires : néant



ALTHEA
Conseils et Expertises
7, Rue Charles Leborgne
76400 Fécamp - France
Tél : 02 35 27 24 98
SAS au capital de 10 000 €
N° Siren 845 237 643

Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	488 019				488 019
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	290 567	71 039			361 605
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	71 039	-71 039	42 241		42 241
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	849 624		42 241		891 865
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	849 624		42 241		891 865



ALTHEA
 Conseils et Expertises
 7, Rue Charles Leborgne
 76400 Fécamp - France
 Tél : 02 35 27 24 98
 SAS au capital de 10 000 €
 N° Siret : 845 237 643

Commentaires : néant